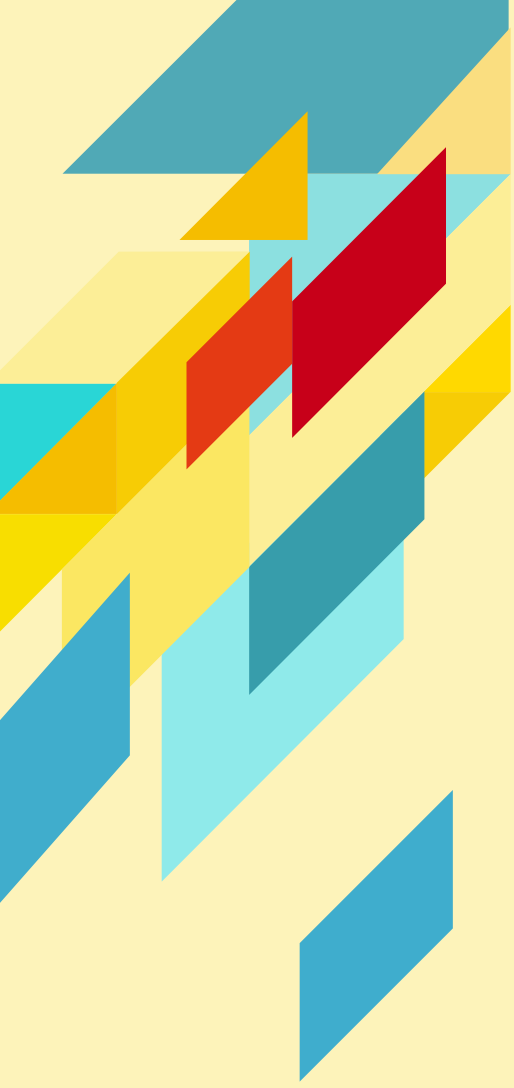




Ostéopathie
Québec

RAPPORT
ANNUEL
2020
2021





NOTRE MISSION

- Attester de la formation des ostéopathes membres
- Informer et protéger la population québécoise
- Offrir des services professionnels aux membres

NOS VALEURS

- Rigueur et efficacité
- Respect et ouverture
- Équité et engagement
- Professionnalisme et collaboration
- Coopération

STATISTIQUES AU 31 JUILLET 2021

1713 membres

1242 femmes

471 hommes



Ostéopathie Québec

7000, avenue du Parc, bureau 204

Montréal (Québec) H3N 1X1

514 770-5043 • 1 844 770-5043

info@osteopathiequebec.ca

www.osteopathiequebec.ca



Table des matières

Mot du président	2
Mot de la direction générale	3
Les temps forts de l'année	4
Gouvernance et permanence	6
Gestion de crise	8
Encadrement de la profession	11
Protection du public	13
Services aux membres	14
Communications	17
Comités	20
Rayonnement et collaboration	25

Ostéopathie Québec est fière de représenter une communauté de professionnels de l'ostéopathie dynamique et engagée. L'équipe de la permanence a le privilège de compter sur plusieurs collaborateurs dans des domaines variés et nous tenons à les remercier.

Antonin Fortin • Atelier Maïga • Battah Lapointe avocats • BDRF CPA • Bollé communications
• Capsana • Cécile Bassoul • Claude Laurent • Web TV La coop • Corcoran design
• Creativ Nation • Cyan concept • FM 103,3 • Foxtrot communications • François Cliche
• Imprimerie VDL • Jean Lepage • Jean-François Thuot • Jean Paul Dutrisac
• Jean-Pierre Charest • Kakee design • La boîte de comm • Léger • Sylvie Lévesque
• Stéphanie Tétreault • Traitement Postal Express • Valentine BV • Yapla

Rapport annuel 2020-2021 d'Ostéopathie Québec • 1^{er} août 2020 au 31 juillet 2021

RÉDACTION

Ostéopathie Québec

RÉALISATION GRAPHIQUE

Corcoran design

Mot du président

Chères consœurs, chers confrères,

Tout comme vous, je suis un ostéopathe et chaque jour, je me sens privilégié de faire notre beau métier. À cette fierté de praticien qui a choisi cette profession pour faire du bien, s'ajoute celle d'avoir été élu au conseil d'administration et, en plus, d'œuvrer à titre de président.

Je lis le rapport annuel 2020-2021 et j'admets en être encore abasourdi ! Les crises ont été nombreuses à secouer notre association et notre profession, mais nous avons bien navigué dans l'adversité, avec beaucoup de résilience.

Sur fond de pandémie, l'imposition de taxes sur les soins ostéopathiques a créé une onde de choc, c'est le moins qu'on puisse dire. Avec la permanence et mes pairs du conseil d'administration, très conscients des effets de cette taxation sur notre communauté, je me suis beaucoup investi dans ce dossier. Je suis satisfait de certains gains réalisés, tout particulièrement la non-rétroaction de cette mesure, mais je demeure en profond désaccord avec le fait que l'imposition ait été maintenue. Sachant que les professionnels de la santé membres d'un Ordre professionnel ne sont pas assujettis à cette taxation, je vois là un autre argument pro-encadrement, d'où l'importance de concentrer nos efforts sur la création de notre ordre professionnel.

Sur ce thème, après avoir connu plusieurs années charnières, je suis persuadé que nous n'avons jamais été si près du but. Annoncée en octobre 2020 par la ministre responsable Danielle McCann, la consultation de l'Office des professions du Québec (OPQ) portant sur l'encadrement de la pratique de l'ostéopathie a été l'occasion de démontrer, encore une fois, la vitalité et la force de notre membership.

C'est avec grande fierté que nous avons informé Wrassembleuse initiée par notre association auprès de ses membres afin de répondre aux 14 questions de la consultation. Des experts ont œuvré à la rédaction de nos réponses, mais ces dernières

ont été nourries par le sondage exhaustif que nous avons tenu et pour lequel plus de 800 de nos membres ont répondu, ainsi que par notre Forum de consultation Horizon 2022 qui a rassemblé jusqu'à 200 membres. Une mobilisation qui m'impressionne encore à ce jour !

Au cours de la dernière année, nous avons travaillé fort pour vous. Je remercie mes pairs ostéopathes qui siègent avec moi au conseil d'administration pour la qualité de leur implication, la pertinence de leurs rétroactions et leur grande disponibilité, alors que les tempêtes se sont succédé. S'ajoute l'équipe de la permanence, très professionnelle et dévouée, que je remercie chaleureusement. Tous ensemble, nous veillons aux intérêts de l'association, de nos membres et de la profession.

Oui, je lis le rapport annuel, et je suis épaté du chemin parcouru, mais surtout, je suis très fier. Fier de notre communauté, de notre association. Fier de nos membres, présents et mobilisés. Votre dynamisme et votre soutien, nous les ressentons dans les courriels que vous nous acheminez, dans nos discussions téléphoniques, dans vos échanges sur notre page Facebook privée, dans votre assiduité à consulter nos différentes infolettres, dans vos participations à nos conférences virtuelles, dans nos différents comités. C'est pour moi un privilège de vous représenter dans les médias et auprès des instances gouvernementales.

En terminant, je me permets de nous souhaiter, collectivement, une année 2021-2022 plus calme où nous pourrions poursuivre la préparation de nos membres à leur entrée à l'ordre des ostéopathes, une année où nous pourrions encore une fois nous affirmer comme une communauté forte, unie, mature. La table sera ainsi mise pour le 10^e anniversaire d'Ostéopathie Québec, en novembre 2022. J'ai bon espoir qu'à cette date, nous aurons réellement de quoi fêter, car tout sera en place pour la pleine reconnaissance de notre profession.



Au plaisir de cheminer avec vous...

M. Bertrand Courtecuisse,
président

Mot de la direction générale

Chères membres, chers membres,

D'emblée, disons-le, l'année fut marquante. D'abord, avec la pandémie qui occupe une place très importante dans nos vies, nous obligeant tous à faire preuve d'une grande capacité d'adaptation. Ensuite, avec l'imposition à la grandeur du Canada de la taxation des services ostéopathiques, une nouvelle déstabilisante à plusieurs égards. Enfin, avec la consultation publique sur l'encadrement de l'ostéopathie, un pas de plus vers l'objectif fixé.

Au-delà de toutes les réalisations présentées dans ce rapport, je ressens plus que jamais le besoin de remercier les personnes qui contribuent au rayonnement de notre belle association.

Je pense ici à l'équipe de la permanence. L'équipe, c'est le cœur d'une organisation. En télétravail toute l'année, cette équipe a surmonté des défis parfois inattendus. Elle a su être efficace, malgré la vitesse folle des dossiers qui s'accumulaient et les ressources limitées, et offrir au meilleur de ses capacités un service personnalisé aux membres en répondant aux multiples questions posées. Ostéopathie Québec a de l'ambition et c'est à bout de bras que cette petite équipe porte les projets. Tout n'a pas été parfait, mais le cœur y était et surtout le souci d'agir dans l'intérêt de nos membres!

Bien sûr, au centre des décisions se trouvent les membres du conseil d'administration. Sans le soutien et la confiance du CA, rien de tout cela n'aurait été possible. Chapeau aux huit membres du conseil d'administration pour leur implication, leur disponibilité et leur engagement sans faille.

C'est avec grand plaisir
que je poursuivrai la route avec vous
toutes et tous en 2021-2022...

Pour plusieurs, ce fut une première année dans ces fonctions et ils relèvent magnifiquement le défi dans une année hors norme. Un remerciement particulier à Bertrand Courtecuisse, notre président, qui insuffle au groupe passion et leadership.

Enfin, je remercie chaleureusement nos membres. Je salue votre résilience et votre professionnalisme en cette année singulière pour les ostéopathes, particulièrement avec les mesures gouvernementales en lien avec la pandémie (le port du masque, le confinement, les zones, le couvre-feu, la vaccination) qui influent sur votre pratique. Nous sommes fiers de notre communauté, de votre implication et de votre assiduité. Sachez que les services aux membres sont en plein essor et que répondre à vos besoins est plus que jamais au cœur de nos actions.

En conclusion, Ostéopathie Québec est une association qui se distingue en :

- Regroupant et représentant les intérêts d'ostéopathes seulement;
- Étant gérée par un conseil d'administration composé d'ostéopathes élu-es démocratiquement par leurs pairs;
- Étant constitué en organisme à but non lucratif.

Cette structure crée une vitalité qui est unique et importante à nos yeux. Ostéopathie Québec est forte et fière. Merci à tous d'y contribuer !



Mme Diane Lavergne,
directrice générale



Les temps forts de l'année

L'imposition de taxes sur les soins ostéopathiques, une onde de choc

- » **Septembre 2020.** L'Agence du revenu du Canada annonce que les soins ostéopathiques seront désormais assujettis à la TPS et à la TVQ, cette décision étant également appliquée par Revenu Québec dans une perspective d'harmonisation. **Octobre 2020.** Ostéopathie Québec assume le leadership d'une pétition demandant à la ministre du Revenu national, l'honorable Diane Leboutheillier, de surseoir immédiatement à l'imposition de taxes sur les soins ostéopathiques offerts au Québec. **Janvier 2021.** La ministre refuse de maintenir l'exonération des taxes pour les ostéopathes du Québec malgré le dépôt de la pétition totalisant 30 209 signatures.

Une consultation publique sur l'encadrement de l'ostéopathie, une communauté mobilisée

- » **Octobre 2020.** L'Office des professions du Québec (OPQ) adresse [14 questions](#) à la communauté ostéopathique et à l'ensemble des acteurs concernés dans le cadre de sa consultation publique portant sur l'encadrement de la pratique de l'ostéopathie au Québec. **Février 2021.** L'association lance un grand sondage auprès de ses membres afin de répondre d'une seule voix à la consultation et recueille plus de 800 réponses. **13 mars 2021.** Au plus fort de la journée, 200 membres sont présents à Horizon 2022, Forum de consultation sur l'encadrement de la profession, organisé par Ostéopathie Québec à l'attention de ses membres. **1^{er} mai 2021.** Ostéopathie Québec procède au dépôt de ses réponses à la consultation publique avec la visée de défendre les intérêts de ses membres tout en veillant au développement de la profession.

Des ressources humaines mises à mal, un conseil d'administration engagé

- » **Automne 2020.** Une série de départs successifs réduit les ressources humaines à deux personnes travaillant à temps plein, en pleine crise sur l'imposition de taxes sur les soins ostéopathiques et aux premières heures d'un audit de La Capitale Assurances et services financiers. Le professionnalisme et le travail exceptionnel de la permanence et du conseil d'administration permettent de traverser la tempête. **Hiver & printemps 2021.** L'équipe de la permanence se consolide.

Des services aux membres consolidés et bonifiés

- » **Rendez-vous virtuels.** En réponse au contexte pandémique, et afin de favoriser la participation des membres dans tout le Québec à ses activités, Ostéopathie Québec lance ses Rendez-vous virtuels et cumule plus d'un millier de participations, en direct ou en différé, pour un total de 8 conférences, la plupart offertes à l'ensemble de la communauté ostéopathique. **Assurances.** Le comité des assurances achève un travail de longue haleine, soit la mise en place d'une nouvelle offre des trois volets d'assurances proposées aux membres. **Partenariats.** De nouveaux partenariats avec Moneris et Bia sont conclus; des bonifications sont apportées à nos partenariats avec GOrendezvous et Impact Santé.

Une communication intensive pour suivre l'évolution de la crise sanitaire

- » Comprendre, valider et analyser l'évolution de la crise sanitaire et ses effets sur les membres d'Ostéopathie Québec est un travail soutenu. L'association a consolidé ses différents canaux de communications politiques afin d'offrir à ses membres une information juste pour leur protection et celle du public. Près du tiers (12) des communiqués aux membres ont visé à faire le point sur les différentes mesures de la Santé publique.

Gouvernance et permanence

Le conseil d'administration

au 31 juillet 2021



Bertrand Courtecuisse
Président
2022 (2^e mandat)



Christian Bérubé
Vice-président
2021 (2^e mandat) *



Anaïs Beaupré
Trésorière
2021 (1^{er} mandat) *



Sébastien Brassart
Secrétaire
2021 (1^{er} mandat) *



Isabelle Gilbert
Administratrice
2022 (1^{er} mandat)



Katia Isaac-Villette
Administratrice
2022 (1^{er} mandat)



Anne-Julie Morand
Administratrice
2022 (1^{er} mandat)



Frédéric Parain
Administrateur
2021 (1^{er} mandat) *

* Année de fin de mandat

Assemblée générale annuelle 2020

En raison de la pandémie, Ostéopathie Québec tient sa première assemblée générale annuelle virtuelle le 5 novembre 2020. L'assemblée en ligne a permis une participation sans précédent avec plus de 260 membres participants issus de plusieurs régions, un peu partout au Québec.

Animée par Jean Lepage, communicateur et expert en gouvernance, l'assemblée s'est ouverte avec le mot du président, Bertrand Courtecuisse. Le rapport du président, le bilan 2019-2020 des comités et les prévisions budgétaires ont été présentés sous forme de vidéos. Le rapport financier au 31 juillet 2020 a été présenté en direct par l'auditrice externe, Karine Labelle CPA.

Conseil d'administration 2020-2021

Entre le 1^{er} août 2020 et le 31 juillet 2021, le conseil d'administration a tenu 12 séances régulières, une séance pour la nomination des dirigeants et 2 séances extraordinaires, pour un total de 15 réunions.

Pour leur dévouement et précieuse collaboration, nous remercions les administrateurs sortants :

- Catherine Losier (fin du premier mandat).
- Marie-Laure Osty (fin du 3^e mandat).
- Benoit Philippe (fin du premier mandat).

L'équipe de la permanence

au 31 juillet 2021



Diane Lavergne
Directrice générale



Katia Decorde
Responsable du marketing et des services aux membres



Colin Gilbert-Lapointe
Conseiller services aux membres et services technologiques



Gorette Linhares
Responsable des communications



Lucie Deraps
Comptable

Préparer la relève

Afin de soutenir ses membres désireuses et désireux d'intégrer le conseil d'administration, Ostéopathie Québec offre, le 9 octobre 2020, une soirée d'information dispensée par deux experts en gouvernance, Jean Lepage et Sylvain Ratel. Une fois élu, plus tard dans l'année, l'ensemble du conseil d'administration reçoit une formation sur la gouvernance. Les porte-paroles de l'association bénéficient également d'un atelier sur les médias et sur comment y intervenir.

Prix Reconnaissance

En raison de la pandémie, les prix Reconnaissance et Rayonnement 2020 sont reportés.

Permanence 2020-2021

Pour leur apport à l'équipe de travail 2020-2021, nous remercions :

- Amélie Aubry, responsable des communications.
- Oclia Rémot, conseillère services aux membres et services technologiques.
- Josée Lavoie, secrétaire.

Dossiers prioritaires

Une gestion de crise en trois volets :

- Effets des mesures sanitaires sur la pratique de l'ostéopathie (page 8)
- Imposition des taxes sur les services ostéopathiques (page 9)
- Consolidation des ressources humaines (page 10)

Un travail de fond, stratégique et de longue haleine :

- L'encadrement de la profession (page 11)

Un audit aux effets inattendus :

- À l'automne 2020, un audit de La Capitale Assurances et services financiers, dans le cadre d'une évaluation d'une association non assujettie au Code des professions, mobilise le conseil d'administration et la permanence d'Ostéopathie Québec et occasionne la modification du Code de déontologie pour y ajouter un article balisant l'émission de reçus aux membres de sa famille et aux personnes vivant sous son toit.

Gestion de crise

Une gestion de crise en trois volets :

1

Effets des mesures sanitaires sur la pratique de l'ostéopathie

2

Imposition des taxes sur les services ostéopathiques

3

Consolidation des ressources humaines

1

Effets des mesures sanitaires sur la pratique de l'ostéopathie

- À l'été 2020, Ostéopathie Québec se dote d'un processus de traitement des signalements portant sur le non-respect des membres de l'association des mesures sanitaires exigées par la Santé publique. Ostéopathie Québec traite une dizaine de signalements en ce sens.
- En novembre 2020, à la suite des travaux du comité sur les services essentiels, Ostéopathie Québec publie un aide-mémoire où on trouve une classification et un arbre décisionnel sur le dépistage des urgences. Le document complet préparé par le comité est rendu disponible dans la Zone membre du site web de l'association.
- De janvier à juin 2021, l'association développe et consolide ses canaux de communications politiques afin d'offrir à ses membres une information juste pour leur protection et celle du public. La 3^e vague de Covid-19 occasionne une série d'ajustements liés principalement à l'imposition d'un couvre-feu, à l'application de mesures distinctes en zone rouge, jaune ou verte et à la campagne de vaccination des travailleurs essentiels.
- Le 29 mars 2021, Ostéopathie Québec propose à l'ensemble de la communauté ostéopathique de répondre à un sondage visant à mesurer les effets de la pandémie sur l'état de santé physique et psychologique de la clientèle et sur les praticiennes et praticiens. Les [résultats du sondage sont dévoilés](#) le 1^{er} mai 2021 à l'occasion de la Semaine internationale de l'ostéopathie. Par la suite, le 4 mai, Ostéopathie Québec offre gratuitement à tous les ostéopathes intéressés une édition spéciale de ses Rendez-vous virtuels avec la psychologue Marie-Christine Larocque. La conférence porte sur la vulnérabilité émotionnelle de la clientèle : comment l'aborder et s'en protéger dans le respect des limites de son rôle d'ostéopathe.
- Le service aux membres, en plus de procéder aux mises à jour du guide de reprise des activités en contexte de pandémie, est fort sollicité par courriel et par téléphone, tant par ses membres que par la population. Le défi de transmettre des informations justes – dans un contexte d'une grande mouvance – est constant.

Saviez-vous que près du tiers (12) de nos communiqués aux membres font le point sur les différentes mesures sanitaires gouvernementales?

2 Imposition des taxes sur les soins ostéopathiques

Le 8 septembre 2020, l'Agence du revenu du Canada annonce que les soins ostéopathiques seront désormais assujettis à la TPS et à la TVQ, cette décision étant obligatoirement appliquée par Revenu Québec dans une perspective d'harmonisation.

- En mode cellule de crise, l'association sollicite immédiatement Revenu Québec qui, par son service juridique, valide la mesure, apporte son soutien et des explications sur l'application des taxes. Pour un avis juridique, Ostéopathie Québec travaille avec une avocate-fiscaliste indépendante, tout en se concertant avec la Fédération canadienne des ostéopathes (FCO). En parallèle, l'association effectue plusieurs démarches pour rencontrer la ministre du Revenu national, Diane Le Bouthillier, et œuvre politiquement à plusieurs niveaux afin d'obtenir un moratoire sur l'application de cette mesure au Québec, faisant valoir que les démarches pour un encadrement de la profession sont en cours. Un lobbyiste collabore avec l'association.
 - Ostéopathie Québec informe avec assiduité ses membres; 20% (7) de ses communiqués aux membres en 2020-2021 concernent la crise des taxes.
- Les actions politiques de l'association s'intensifient par la suite et s'étendent au front médiatique et auprès de la population.
 - Différents échanges politiques avec le NPD et le Bloc québécois sont effectués; Alexandre Boulerice (NPD), député fédéral de Rosemont—La Petite-Patrie, plaide dans une lettre notre cause auprès de la ministre du Revenu national; Stéphane Bergeron (Bloc québécois), député fédéral de Montarville, fait de même.
 - Ostéopathie Québec rencontre Revenu Québec.
 - Ostéopathie Québec rencontre la Responsable de la taxation des services de santé à Revenu Canada; la non-rétroaction de l'imposition de taxes est confirmée.
 - La présidence de l'association suit la situation de près avec la FCO et assiste à une rencontre en présence des avocats de la Fédération.
 - Un communiqué de presse est publié et des entrevues réalisées.
 - Des outils sont créés, d'une part pour soutenir les membres dans la collecte des taxes, et d'autre part afin de les inviter à contacter leurs députés fédéraux.



Notre appel à tous à signer la pétition contre les taxes sur les soins ostéopathiques est notre publication Facebook la plus populaire en 2020-2021, rejoignant 142 273 personnes.

« Cette année, les ostéopathes ont déjà subi l'impact de la COVID-19. Ils ont dû mettre en place des mesures sanitaires qui coûtent cher. Et maintenant, on leur demande de percevoir les taxes », déplore Diane Lavergne, directrice générale d'Ostéopathie Québec, association qui représente 1700 ostéopathes au Québec. (...) jusqu'à maintenant, les ostéopathes étaient considérés comme offrant un soin de santé et étaient exemptés de la perception des taxes, tout comme les physiothérapeutes ou les ergothérapeutes. – La Presse, 7 octobre 2020

- Après avoir rencontré des ostéopathes de son comté et Ostéopathie Québec, le 9 octobre 2020, Bernard Généreux (Parti conservateur), député fédéral de Montmagny-L'Islet-Kamouraska- Rivière-du-Loup, [défend les ostéopathes](#) à la Chambre des communes.
- Le 23 octobre 2020, Ostéopathie Québec assume le leadership d'une pétition demandant à la ministre du Revenu national, Diane Le Bouthillier, de surseoir immédiatement à l'imposition de taxes sur les soins ostéopathiques offerts au Québec, grâce à l'appui du député Bernard Généreux. Les membres de l'association et leurs clients se mobilisent.
- Le 25 janvier 2021, la ministre refuse de suspendre la décision malgré le dépôt impressionnant de 30 209 signatures.

Considérant le coût et le temps à investir dans des démarches subséquentes et les chances minimales de faire changer de position le gouvernement fédéral, mais bien qu'en profond désaccord avec cette taxation imposée aux soins ostéopathiques, le conseil d'administration choisi de pas poursuivre ses actions pour faire infirmer la décision, optant de s'investir dans l'encadrement de la profession. Toutefois, les démarches de l'association et de ses membres n'ont pas été vaines. Elles ont empêché l'application de la décision de manière rétroactive; elles ont aussi permis de rallier la population et les partis de l'opposition à notre cause.

3 Consolidation des ressources humaines

- À la rentrée 2020, en l'espace de quelques semaines, pour des raisons diverses et un concours de circonstances inattendu, les effectifs à temps plein de l'association passent de cinq à deux employées, soit Diane Lavergne, directrice générale, et Katia Decorde, responsable du marketing et des services aux membres.
- Dans un Québec confronté à une rareté de la main-d'œuvre, l'association consolide progressivement son équipe de travail. Plusieurs affichages pour le poste de personne adjointe administrative et responsable de la comptabilité sont effectués, sans toutefois trouver la personne candidate adéquate.
 - En novembre 2020, Colin Gilbert-Lapointe rejoint la permanence à titre de conseiller services aux membres et services technologiques.
 - En janvier 2021, Gorette Linhares entre en fonction et occupe le poste de responsable des communications.
 - En juillet 2021, le poste d'adjoint ou adjointe à l'administration et responsable de la comptabilité est de nouveau affiché, ainsi que celui, nouveau, d'agent ou d'agente de communication.
- L'année 2020-2021 a été marquée par la finalisation des travaux avec la firme Viaconseil, consultants en ressources humaines. Une politique salariale est adoptée afin d'offrir une rémunération globale concurrentielle et équitable tant à l'interne qu'auprès des marchés de référence. Pour clore l'année, une politique de télétravail est adoptée.

taxation
signalements
aide-mémoire
protection
communauté
sondage
vulnérabilité
membres
respect
contexte
communiqués
mesures
décision
harmonisation
cellule
soutien
démarches
échanges
santé
rencontre
impact
appui pétition
démarches
profession
évolution
décision
télétravail
protection
signatures
coût
temps

Encadrement de la profession

Le 21 octobre 2020, la ministre de l'Enseignement supérieur et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, Danielle McCann, annonce le lancement d'une consultation publique portant sur l'encadrement de la pratique de l'ostéopathie au Québec. Dans son document de consultation, formé de [14 questions](#), l'Office des professions du Québec (OPQ) confirme la nécessité que l'ostéopathie soit encadrée.

Dans la défense des intérêts de ses membres, Ostéopathie Québec collabore avec deux stratèges du système professionnel québécois et du processus d'encadrement, Me Jean Paul Dutrisac et Me Claude Laurent.

En novembre 2020, le conseil d'administration adopte un plan stratégique soumis en lien avec l'encadrement et la démarche consultative de l'OPQ.

- Proactive, en août 2020, l'association forme un nouveau comité qui définit les conditions gagnantes pour un encadrement de la profession. Le comité a pour mandat de travailler en amont de toute décision gouvernementale. Une lettre est transmise en ce sens à la ministre Danielle McCann en octobre 2020.
- À la suggestion du Comité sur l'encadrement de la profession, l'association réunit 15 ostéopathes qui, en sous-groupes, débattent et amorcent un début de réponse à l'OPQ. À partir de ce travail colossal, l'association lance en février 2021 un Grand sondage visant à approfondir ses connaissances sur la pratique professionnelle de ses membres. Plus de 800 réponses sont recueillies.
- Le 13 mars 2021, 200 membres participent à Horizon 2022, Forum de consultation sur l'encadrement de la profession. Les objectifs sont de s'approprier les éléments clés de l'encadrement d'une profession, les enjeux qui s'y rattachent, de promouvoir les intérêts des membres et d'obtenir un encadrement qui corresponde à leurs attentes. En plénière et en sous-groupes, les membres contribuent ainsi à raffiner les réponses de l'association aux 14 questions de l'OP.

Animée par le communicateur Raymond Desmarteau, une capsule vidéo a été réalisée sur ce qu'est un champ d'exercice. Une seconde porte sur ce qu'est une activité réservée. Diffusées pour la première fois au Forum Horizon 2022, elles sont à l'attention exclusive des membres d'Ostéopathie Québec.



Une activité est réservée quand :

- ☹️ Possède un caractère invasif sur la personne.
- ☹️ Est contre-indiquée dans certaines situations.
- ☹️ Fait appel à l'usage de médicaments.
- ☹️ Cause des effets secondaires.
- ☹️ Entraîne ou accentue une atteinte à l'intégrité physique ou cause le décès.
- ☹️ Comporte un potentiel d'abus physique ou émotif.

- Nourrie par les résultats du Grand sondage et de l'apport des participants au Forum, Ostéopathie Québec dépose, le 1^{er} mai 2021 ses réponses aux 14 questions formant la consultation publique de l'OPQ. L'association en appelle à la constitution d'un ordre professionnel distinct.

RENCONTRES

Rencontres politiques :

- Chef de cabinet & conseillère politique, ministre de l'Enseignement supérieur et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, Danielle McCann (3 rencontres)
- Conseiller politique, ministère de la Santé et des Services sociaux (1 rencontre)

Rencontres de différents ordres et associations professionnels afin de partager et d'échanger sur les enjeux de l'encadrement de la profession :

- Office des professions du Québec
- Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec
- Collège des médecins
- Ordre des acupuncteurs du Québec
- Ordre des sage-femmes du Québec
- Fédération des kinésiologues du Québec
- Corporation des thérapeutes du sport du Québec
- Université de Sherbrooke

L'accompagnement des membres à leur intégration à l'ordre professionnel

- Le 20 octobre 2020, Jean Paul Dutrisac et Claude Laurent présentent en Rendez-vous virtuel la conférence : Comment se préparer à la venue d'un encadrement de la profession
 - Afin de préparer ses membres à la transition vers un ordre professionnel et préciser les mécanismes de protection du public, Ostéopathie Québec et ses juristes finalisent, en juillet 2021, trois chantiers :
 1. La refonte du Code de déontologie des membres pour en faire un outil à l'image de celui d'un ordre professionnel;
 2. La révision de ses règlements généraux;
 3. Le remplacement de sa politique de tenue de dossiers par un règlement qui s'apparente à celui d'un ordre professionnel, « Règlement sur la tenue des lieux d'exercice et des dossiers et la cessation d'exercice des membres d'Ostéopathie Québec ».
- 24% (9) des communiqués aux membres acheminés en 2020-2021 concernent l'encadrement de la profession.

Ostéopathie Québec remercie chaleureusement ses membres et les très nombreuses personnes, pour la majorité ostéopathes, qui ont œuvré à la réponse de l'association à la consultation publique de l'Office des professions du Québec. L'expertise, la collaboration et l'enthousiasme de chacune et chacun nous ont été précieux. Un merci particulier à Clara Dallaire, Alain Dubreuil, Dr Paul Lépine, Dino Muzzi, Marie-Laure Osty, Catherine Perreault, Benoit Yergeau, membres d'Ostéopathie Québec, et à Jean Paul Dutrisac, Claude Laurent et Jean-François Thuot, experts du système professionnel.

Soutien aux coaccusés

En mars 2021 se déroule l'audience à la Cour supérieure sur l'appel des jugements de la Cour du Québec, rendus les 5 juin 2019 et 16 mars 2020 par l'honorable juge Denis Lavergne, dans le dossier opposant des membres d'Ostéopathie Québec au Collège des médecins du Québec (CMQ).

Le 10 mai 2021, la décision est rendue par l'honorable David Collier, qui a rejeté l'appel du dossier de nos membres. En juin 2021, nous apprenons que les parties ont décidé de ne pas aller en appel de la décision rendue par la Cour supérieure.

Rappelons qu'à la suite d'une assemblée générale extraordinaire en avril 2019, Ostéopathie Québec s'engageait à défrayer les frais juridiques liés à l'appel du jugement pour les trois membres de l'association poursuivis par le CMQ, et ce, sous certaines conditions. En janvier 2020, Ostéopathie Québec et le Collège d'Études Ostéopathiques (CEO), aussi impliqué dans cette poursuite, s'entendaient pour le partage des dépenses concernant ces frais juridiques. Ostéopathie Québec a honoré son engagement avec le CEO dans ce dossier.

Protection du public

Conformément à sa mission de protection du public, en l'absence d'un encadrement légal de la profession, Ostéopathie Québec reçoit des signalements, insatisfactions et questionnements du public visant la pratique de membres de l'association.

Ostéopathie Québec dispose d'un Bureau de syndic qui reçoit les demandes d'enquête et s'assure que les services rendus par les membres de l'association sont conformes aux Règlements généraux et au Code de déontologie des ostéopathes membres de l'association. Au besoin, un comité de discipline est mis en place.



Marc Gauthier

- En août 2020, l'association procède à un avis de recrutement suite auquel Me Mélanie Asselin accède au poste de secrétaire du comité de discipline et Marc Gauthier, D.O., à celui de syndic. En octobre 2020, ils assistent à une formation sur le rôle du syndic dispensée par Me Anthony Battah; une seconde formation sur le fonctionnement du comité de discipline suit en janvier 2021 avec Me Nicole Bouchard.
- Pour l'année 2020-2021, un comité de discipline a déposé ses recommandations au conseil d'administration qui a ensuite rendu sa décision. Un autre comité de discipline a tenu son audition.

Du 1^{er} août 2020

au 31 juillet 2021

Dossiers d'enquête

9 traités | 5 fermés

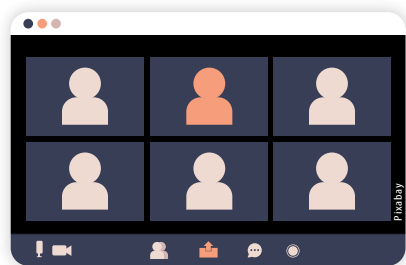
Signalements

8 déposés | 7 fermés

comité
signalements
insatisfactions
questionnements
formation
discipline
recommandations
mission
recrutement
décision
traitement
enquête
audition
protection
association
syndic
conseil

Services aux membres

Le Service aux membres forme le cœur de notre association. Les membres sont la raison d'être d'Ostéopathie Québec. En 2020-2021, le Service aux membres s'est avéré essentiel pour soutenir la démarche de consultation de l'Office des professions du Québec et pour accompagner les membres dans la compréhension des impacts occasionnés par la crise sanitaire. Malgré ces dossiers majeurs, l'association a réussi à innover et à se bonifier, principalement avec les Rendez-vous virtuels, initiés en septembre 2020.



Les Rendez-vous virtuels d'Ostéopathie Québec

Le 14 septembre 2020, Ostéopathie Québec lance ses Rendez-vous virtuels, une série de huit conférences virtuelles sur des sujets variés. Le succès de ses rencontres repose notamment sur l'expertise de plusieurs membres d'Ostéopathie Québec qui ont accepté de partager leurs savoirs avec leurs pairs.

CONFÉRENCES	
Inscriptions	
881	
Participation totale	
780	
Achats de webinaire	
284	
Près de 85% des participants estiment que la conférence suivie répondait à leurs besoins.	
	<ul style="list-style-type: none">• La nociception, la douleur, la neuroplasticité et la pratique de l'ostéopathie dans une visée biopsychosociale multidisciplinaire <i>René Pelletier</i>• Travailleurs autonomes : quelles implications? <i>Gustave Lavoie Prud'homme, Bryan Robitaille-Fequet</i>• Pratique basée sur les données probantes en ostéopathie : par où commencer? <i>Chantal Morin</i>• L'impact de la commotion cérébrale sur le système visuo-vestibulaire <i>Kyla Demers</i>• Le 4^e trimestre de la grossesse en ostéopathie <i>Valérie Namer</i>• Comment se préparer à la venue d'un encadrement de la profession? <i>Jean Paul Dutrisac, Claude Laurent</i>• Gestion de clinique d'ostéopathie : quels sont les enjeux pour les propriétaires? <i>Jean-François Harvey, Bryan Robitaille-Fequet</i>• ÉDITION SPÉCIALE #SIO2021 • Vulnérabilité émotionnelle de votre clientèle : comment l'aborder, comment se protéger? <i>Marie Christine Larocque</i>

RENDEZ-VOUS VIRTUEL  Ostéopathie Québec

Mardi 19 janvier - 19h

La nociception, la douleur, la neuroplasticité et la pratique de l'ostéopathie dans une visée biopsychosociale multidisciplinaire

Conférencier : René Pelletier



RENDEZ-VOUS VIRTUEL  Ostéopathie Québec

Lundi 14 septembre - 19h

Le 4^e trimestre de la grossesse en ostéopathie

Conférence de Valérie Namer



RENDEZ-VOUS VIRTUEL  Ostéopathie Québec

Mardi 16 février - 12h

Travailleurs autonomes : quelles implications?

Conférenciers : Gustave Lavoie Prud'homme, D.O. et Bryan Robitaille-Fequet, CPA



RENDEZ-VOUS VIRTUEL  Ostéopathie Québec

Mardi 20 octobre - 19h

Comment se préparer à la venue d'un encadrement de la profession d'ostéopathe ?

Conférenciers: Claude Laurent et Jean Paul Dutrisac



RENDEZ-VOUS VIRTUEL  Ostéopathie Québec

Mardi 9 mars - 19h

Pratique basée sur les données probantes en ostéopathie : par où commencer?

Conférencière : Chantal Morin



RENDEZ-VOUS VIRTUEL  Ostéopathie Québec

Mardi 1^{er} décembre - 19h

Gestion de clinique d'ostéopathie : quels sont les enjeux des propriétaires?

Conférenciers : Jean-François Harvey et Bryan Robitaille-Fequet



RENDEZ-VOUS VIRTUEL  Ostéopathie Québec

Mardi 27 avril - 19h

L'impact de la commotion cérébrale sur le système visuo-vestibulaire, le système nerveux autonome et le rôle de l'ostéopathie dans l'encadrement inter-disciplinaire

Conférencière : Kyla Demers, M.Sc., CAT(C), DO



WEBINAIRE  Ostéopathie Québec

Vulnérabilité émotionnelle de votre clientèle : comment l'aborder, comment se protéger en tant qu'ostéopathe?

Conférencière : Marie Christine Larocque



CONFÉRENCES VIRTUELLES

Programme de bourses

Il y a trois ans, Ostéopathie Québec s'est doté d'un programme de bourses adaptées aux différents profils de ses membres.

Programme de bourses	Réциpiendaires
Les bourses de perfectionnement apportent du soutien financier aux membres qui participent à de la formation continue.	<ul style="list-style-type: none">• 33 demandes reçues, 28 octroyées
Les bourses d'études pour les cycles supérieurs (2 ^e et 3 ^e cycles).	<ul style="list-style-type: none">• 3 demandes reçues, 1 octroyée et déclinée par la suite
Les bourses visant le rayonnement de la profession soutiennent ceux et celles qui font de la recherche liée à l'ostéopathie, et qui publient et communiquent leurs travaux.	<ul style="list-style-type: none">• 1 demande reçue, 1 octroyée

Assurances

En raison de la fin des contrats avec Lussier Dale Parizeau, Ostéopathie Québec propose à ses membres de nouvelles ententes concernant les volets Assurances santé et Assurances automobile, habitation et véhicules récréatifs.

Politique encadrant le statut de membre inactif

En août 2020, Ostéopathie Québec se dote d'une politique encadrant le statut de membre inactif. L'objectif est d'informer les membres de leurs droits et devoirs vis-à-vis l'association en cas de cessation temporaire de leur pratique professionnelle, quelle qu'en soit la raison. La politique rappelle également les conditions pour obtenir ou maintenir le statut de membre inactif.

Partenariat pour des rabais et privilèges

Ostéopathie Québec s'associe à des partenaires de qualité pour offrir à ses membres des avantages exclusifs. L'association présente en 2020-2021 deux nouveaux partenariats, le premier avec Moneris, le second avec Bia formations, et bonifie son entente avec GOrendezvous et Impact Santé.



Spécialiste dans le traitement des transactions par carte



Formation continue pour les professionnels de la santé



Logiciel de gestion tout-en-un



Formations en secourisme, RCR et premiers soins

Le Service aux membres d'Ostéopathie Québec assure une réponse soutenue aux membres qui communiquent avec nous via l'adresse générale info@osteopathiequebec.ca ou qui nous joignent au téléphone. Mais saviez-vous que nous assurons aussi des suivis réguliers à la population en général? En effet, nombreuses sont les personnes issues de la clientèle – actuelle ou potentielle – qui nous contactent pour en connaître davantage sur l'ostéopathie, pour s'informer de la validité du numéro de membre d'un ostéopathe ou encore pour être aidées dans la recherche d'un praticien.

Communications

#SIO2021

Tenue sur le thème #EssentielleOsteo, la Semaine internationale de l'ostéopathie (#SIO2021), du 2 au 8 mai 2021, valorise le rôle de travailleur essentiel qu'occupe l'ostéopathe. L'association dévoile les résultats de son sondage sur les effets de la pandémie tant sur les clients que sur les praticiens eux-mêmes et revient sur le dépôt de son avis à l'Office des professions du Québec dans le cadre de la consultation publique portant sur l'encadrement de la profession. Pour la protection du public, elle en appelle à la création d'un ordre professionnel distinct, pour l'an 2022.

La campagne #EssentielleOsteo se tient principalement sur les médias sociaux.



Actions de visibilité les plus populaires

Médias | Communiqué de presse • Entrevue en direct à LCN de Bertrand Courtecuisse, président • Lettre d'opinion publiée par Le Nouvelliste

Facebook | Image de décor de profil #essentielleosteoo • Appel à la clientèle pour qu'elle exprime sa reconnaissance • Sondage Léger 25% des Québécois âgés de 18 ans et plus ont déjà eu recours à l'ostéopathie • À quand un ordre professionnel des ostéopathes?

Rendez-vous virtuel gratuit | Comment aborder la vulnérabilité émotionnelle de la clientèle?

Présence médiatique

Ostéopathie Québec compte en 2020-2021 une excellente [présence médiatique](#) pour un total de 29 activités.

Imposition de taxes sur les soins ostéopathiques

Octobre 2020 • Communiqué de presse Ostéopathie Québec, Les soins ostéopathiques devront dorénavant être taxés : une décision inattendue et inacceptable de l'Agence de revenu du Canada • Puisqu'il faut se lever, Chronique de Pierre-Yves McSween • La Presse+, Les ostéopathes devront taxer leurs patients • Tout un matin 95,1 FM, Taxation et reconnaissance de l'ostéopathie, Chronique d'Isabelle Craig.

Novembre 2020 • Protégez-vous; Les ostéopathes sommés de facturer les taxes • Info Dimanche Rivière-du-Loup; La pétition e-2943 en soutien aux ostéopathes récolte plus de 30 000 signatures.

Décembre 2020 • La Facture, La question de la semaine sur les taxes perçues par les ostéopathes.



Valorisation de la profession • Encadrement • Pandémie • #SI02021

Octobre 2020 • Protégez-vous, Comment vous débarrasser d'un mal de dos • Le Soleil, Un pas de plus pour encadrer l'ostéopathie • Émission Ça vaut le coût à Télé-Québec, L'ostéopathie!

Février 2021 • Communiqué de presse, Ostéopathie Québec, engagée dans le respect strict des mesures sanitaires.

Mars 2021 • ICI Mauricie-Centre-du-Québec, Comment se porte la santé des télétravailleurs?

Avril 2021 • Avis aux médias, Semaine internationale de l'ostéopathie, 2 au 8 mai, disponibilité pour entrevues.

Mai 2021 • Communiqué de presse, Semaine internationale de l'ostéopathie - Ostéopathie Québec dévoile les résultats d'un sondage sur les effets de la pandémie • LCN, Bertrand Courtecuisse, président, en direct à l'occasion de la Semaine internationale de l'ostéopathie • FM 103,3, Entrevue portant sur la Semaine internationale de l'ostéopathie • Opinion, Le Nouvelliste, L'ostéopathie est essentielle, l'encadrement de la profession l'est tout autant.



« Les ostéopathes forment un maillon important de l'offre de soins de santé au Québec. Ils sont régulièrement consultés en première ligne et œuvrent dans un environnement de collaboration interprofessionnelle. Tous les jours, ils s'appliquent à la reconnaissance de notre profession en aidant et en soulageant leurs clients. L'ostéopathie est essentielle et a parfaitement sa place dans le système dans une perspective globale de la santé. Il est maintenant temps de se tourner pleinement vers la protection du public et d'encadrer dans les meilleurs délais la profession.» - Opinion Ostéopathie Québec – [Le Nouvelliste](#), 6 mai 2021



L'ostéo du FM 103,3

Mais qu'est-ce que l'ostéopathie et quels sont ses bienfaits? Bertrand Courtecuisse, diplômé en ostéopathie (D.O.) et président d'Ostéopathie Québec, vulgarise sur FM 103,3 cette approche manuelle qui traque la cause des dysfonctions du corps humain et propose un traitement individualisé dans une perspective globale de la santé. Du 24 mars au 9 juin 2021. 12 chroniques. Aussi disponible en Balado.

L'ostéopathie, à la rescousse des maux de dos!
 • Dure, dure la digestion ! • Allié de votre grossesse et soutien à l'allaitement • L'ostéopathie au bénéfice des nouveau-nés • De l'importance de partir sur une bonne base chez les 2 à 11 ans
 • La vie, c'est le mouvement ! Le défi chez les personnes âgées • Les effets du confinement et du télétravail et le rôle de l'ostéopathe • Au service des personnes actives et sportives! • Aïe! Ma mâchoire craque, fait mal et se coince!
 • Les douleurs à l'épaule et le rôle des chaînes musculaires • Les genoux, des amortisseurs qui en prennent un coup ! • Les conséquences des tensions au cou, que fait votre ostéopathe ?

Présence sociale

Groupe privé Facebook d'Ostéopathie Québec

En août 2020, considérant l'utilisation importante du groupe privé Facebook réservé aux membres pendant la pandémie, Ostéopathie Québec produit une nêtiquette pour circonscrire les règles de cette plateforme. Ce groupe est un espace de partage de connaissances, d'échanges et de discussions entre les membres, mais aussi de diffusion d'informations et d'appels à tous par la permanence. En 2020-2021, 127 nouveaux membres rejoignent le groupe, portant à 936 le nombre total d'adhérents.

Groupe privé Facebook d'Ostéopathie Québec 2020-2021

936 membres
 498 publications
 4 007 commentaires
 12 092 réactions

Page publique Facebook

La page Facebook publique d'Ostéopathie Québec se démarque par un taux moyen d'engagement élevé (6,15%), synonyme d'une communauté active, animée d'une réelle volonté d'interagir avec notre organisation. Le taux d'engagement médian est 0,16% sur Facebook, tous secteurs confondus. Un taux d'engagement élevé se situe entre 3,48% et 6,67%.

Page publique Facebook 2020-2021

4 433 personnes aiment la page
 4 719 personnes sont abonnées

Twitter · LinkedIn

Après une longue absence, Ostéopathie Québec a repris une présence sociale sur Twitter (108 abonnements • 120 abonnés) et LinkedIn (352 abonnés).

Site Web

117 851 visiteurs
 412 650 pages vues *

** Il s'agit du nombre total de pages consultées. Les visites répétées d'un internaute sur une même page sont prises en compte.*

Communications internes

Infolettres

Excellent taux d'ouverture moyen des infolettres (75%)

- 12 bulletins
- 37 communiqués aux membres
- 12 babillards

Comités

Suivant l'assemblée générale annuelle et l'élection d'un nouveau conseil d'administration, la liste des comités est mise à jour. Voici la liste des comités actifs de janvier à juillet 2021 (à l'exception du comité électoral qui est ponctuel).

COMITÉ D'ASSURANCES

MANDAT : Le comité est responsable de l'élaboration d'une couverture d'assurances complète pour les membres d'Ostéopathie Québec. Il assure aussi le suivi des performances du programme et le bilan annuel présenté au conseil d'administration.

Nombre de rencontres / Collaboration virtuelle	Membres	Réalisations en bref
4 rencontres	Katia Isaac-Villette, D.O., administratrice Roxanne Banning, D.O. Diane Lavergne, directrice générale Katia Decorde, responsable du marketing et des services aux membres	<ul style="list-style-type: none">• Appel d'offres• Choix du nouveau courtier• Transition

COMITÉ D'ADMISSION ET DE LA COMPÉTENCE (CAC)

MANDAT : Le comité est responsable d'assurer les évaluations de compétences cliniques liées à l'exercice de la profession d'ostéopathe selon la politique en vigueur. Les évaluations sont menées par trois membres, dont un coresponsable, qui décident ensemble de la réussite, de la réussite avec conditions ou de l'échec de la personne candidate. Le comité est décisionnel lors de réussites et d'échecs. En cas de réussite avec conditions, il doit faire entériner ses recommandations par le conseil d'administration.

Nombre de rencontres / Collaboration virtuelle	Membres	Réalisations en bref
2 rencontres	CORESPONSABLES : Stéphanie Demers, D.O. Jad Khoury, D.O. Nicole Lamothe, D.O. André Mignault, D.O. Yannick Mullié, D.O. MEMBRES ÉVALUATEURS : Jean-Charles Bouchard, D.O. Sébastien Brassart, D.O. Monique Dagenais, D.O. Marc Gauthier, D.O. Michael de Gouveia, D.O. Catherine Losier, D.O. Frédéric Parain, D.O. Mikhael Samaan, D.O. PERMANENCE : Colin Gilbert-Lapointe, conseiller des services aux membres et services technologiques	<ul style="list-style-type: none">• Trois journées d'examen ont eu lieu pour un total de 5 réussites

COMITÉ DU PROGRAMME DE BOURSES

MANDAT : Le comité est responsable de l'élaboration, de l'évaluation et de la mise à jour d'un programme de bourses comprenant les bourses d'études et de rayonnement. Le mandat est d'une durée indéterminée.

Nombre de rencontres / Collaboration virtuelle	Membres	Réalisations en bref
1 rencontre	Juliette Herzhaft-Le Roy, D.O., membre René Pelletier, D.O., membre Isabelle Gaboury (experte externe) Katia Decorde, responsable du marketing et des services aux membres	<ul style="list-style-type: none"> • Révision du programme de bourses

COMITÉ D'OCTROI DES BOURSES D'ÉTUDES ET DE RAYONNEMENT

MANDAT : Le comité est responsable de l'évaluation des candidatures du programme de bourses d'études et de bourses de rayonnement. Il voit au dépôt de recommandations au conseil d'administration. Les membres du conseil d'administration ne sont pas éligibles.

Nombre de rencontres / Collaboration virtuelle	Membres	Réalisations en bref
2 rencontres	Nathaly Gaudreault, Ph. D. PT Isabelle Gaboury, Ph. D François Lalonde, D.O., Ph.D (mars 2023) Yannick Mullié, D.O. Ph. D. Poste vacant D.O. Colin Gilbert-Lapointe, conseiller des services aux membres et services technologiques	<ul style="list-style-type: none"> • Octroi d'une bourse de doctorat (déclinée par la bénéficiaire) • Octroi d'une bourse de rayonnement pour la publication d'un article • Trois demandes de bourses d'Études évaluées • Une demande de rayonnement

COMITÉ D'OCTROI DES BOURSES DE PERFECTIONNEMENT

MANDAT : Le comité est responsable de l'évaluation de la pertinence des formations déposées par les candidates et candidats du programme de bourses de perfectionnement. Les membres du conseil d'administration ne sont pas éligibles.

Nombre de rencontres / Collaboration virtuelle	Membres	Réalisations en bref
Collaboration virtuelle	Anaïs Beaupré, D.O., trésorière Christian Bérubé, D.O., vice-président Colin Gilbert-Lapointe, conseiller des services aux membres et services technologiques	<ul style="list-style-type: none"> • 33 demandes analysées, 28 octroyées • Création d'une grille préliminaire d'analyse et d'évaluation des demandes • Nouvelle procédure de demande de bourses • Création d'outils de suivi pour les demandes analysées et octroyées

COMITÉ DE GOUVERNANCE

MANDAT : Le comité est responsable d'élaborer et recommander au conseil d'administration l'adoption de politiques de gouvernance de l'association, d'en assurer la vigie et la mise à jour et, le cas échéant, de réaliser tout mandat que lui confie le conseil d'administration. Il voit à la mise en application des règles de saine gouvernance. Il soutient la direction générale pour la gestion des ressources humaines.

Nombre de rencontres / Collaboration virtuelle	Membres	Réalisations en bref
5 rencontres	Katia Isaac-Villette, D.O., administratrice Anaïs Beaupré, D.O., trésorière Marie-Laure Osty, D.O., membre Diane Lavergne, directrice générale	<ul style="list-style-type: none"> Adoption d'une politique de rémunération des personnes employées Adoption d'une politique de télétravail

COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

MANDAT : Le comité est responsable de veiller au respect et à la mise à jour du Code d'éthique des administrateurs. Il procède au traitement et à l'enquête sur toute plainte contre un membre du conseil de discipline ou le syndic.

Nombre de rencontres / Collaboration virtuelle	Membres	Réalisations en bref
7 rencontres	Sébastien Brassart, D.O., secrétaire Isabelle Gilbert, D.O., administratrice Diane Lavergne, directrice générale Me Anthony Battah Me Alexandra Morin	<ul style="list-style-type: none"> Révision du Code de déontologie Révision des règlements généraux Développement du Règlement sur la tenue des lieux d'exercice et des dossiers et la cessation d'exercice des membres d'Ostéopathie Québec

COMITÉ DE DISCIPLINE (NOMINATION POUR CHACUNE DES CAUSES)

MANDAT : Le comité est responsable d'entendre les plaintes déposées contre les ostéopathes, membres de l'association, soupçonnés d'avoir commis une infraction au Code de déontologie. Il soumet des recommandations au conseil d'administration. Le mandat est ponctuel.

Nombre de rencontres / Collaboration virtuelle	Membres	Réalisations en bref
1 rencontre	Me Samuel Massicotte, président Jean-Charles Bouchard, D.O., membre Anna Bozzini, D.O., membre Me Mélanie Asselin, secrétaire Joan Seaman, syndique Procureur : Me Stéphanie Bouchard	<ul style="list-style-type: none"> Audition d'un dossier

COMITÉ ÉLECTORAL

MANDAT : Le comité est responsable de s'assurer du respect des règles de fonctionnement de l'élection des administrateurs en lien avec les règlements généraux. Il veille au bon déroulement du scrutin le jour de l'assemblée générale et assiste le personnel de la permanence dans le dépouillement. Il dévoile les résultats de l'élection. Le mandat est ponctuel.

Nombre de rencontres / Collaboration virtuelle	Membres	Réalisations en bref
1 rencontre	Pascale Breton, D.O., membre André Mignault, D.O., membre Sarah Quinchon, D.O., membre Katia Decorde, responsable du marketing et des services aux membres	<ul style="list-style-type: none"> • Valider la liste des candidats • Assurer le bon fonctionnement des élections • Faire rapport et déposer des recommandations au CA

COMITÉ DÉVELOPPEMENT DES SERVICES AUX MEMBRES

MANDAT : Le comité est responsable de soutenir la permanence pour le développement des services aux membres comprenant les rabais avec les fournisseurs, l'élaboration de guides/outils, les ateliers, les formations et les conférences (soutien juridique, meilleure compréhension de la pratique interdisciplinaire, fiscalité, gestion de bureau, etc.). Tout ce qui touche directement la pratique ostéopathique (matériel et services) doit être approuvé au préalable par le conseil d'administration. Les ententes en lien avec les loisirs et la détente relèvent de la permanence, qui consulte le comité au besoin.

Nombre de rencontres / Collaboration virtuelle	Membres	Réalisations en bref
4 rencontres	Franciska Brien-Tourigny, D.O., membre Frédéric Parain, D.O., administrateur Katia Decorde, responsable du marketing et des services aux membres	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de la programmation et des services aux membres

COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

MANDAT : Le comité est responsable de superviser le suivi de la planification stratégique.

Nombre de rencontres / Collaboration virtuelle	Membres	Réalisations en bref
2 rencontres	Bertrand Courtecuisse, D.O., président Anne-Julie Morand, D.O., administratrice Diane Lavergne, directrice générale	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan de la planification au 31 janvier 2021 • Développement du plan d'action 2021-2022

COMITÉ DES ADHÉSIONS

MANDAT : Le comité est responsable du développement des modalités et de la gestion de l'admission des ostéopathes à l'association. Il veille aux conditions d'admission, à l'établissement de la tarification et au développement d'ententes avec les écoles.

Nombre de rencontres / Collaboration virtuelle	Membres	Réalisations en bref
3 rencontres	Sébastien Brassart, D.O., secrétaire Isabelle Gilbert, D.O., administratrice Colin Gilbert-Lapointe, conseiller des services aux membres et services technologiques	<ul style="list-style-type: none"> • Révision des critères d'admission pour les D.O. français • Guide pour les D.O. formés à l'extérieur du Canada • Tableau d'équivalence des formations en ostéopathie

COMITÉ SUR L'ENCADREMENT DE L'OSTÉOPATHIE

MANDAT : Le comité est responsable de soutenir activement le conseil d'administration en ce qui concerne le dossier de l'encadrement de la profession, par le développement d'un argumentaire et de réflexions stratégiques.

Nombre de rencontres / Collaboration virtuelle	Membres	Réalisations en bref
6 rencontres	Christian Bérubé, D.O., vice-président Sébastien Brassart, D.O., secrétaire Bertrand Courtecuisse, D.O., président Clara Dallaire, D.O., membre Dino Muzzi, D.O., membre Frédéric Parain, D.O., administrateur Benoît Yergeau, D.O., membre Diane Lavergne, directrice générale Jean Paul Dutrisac, conseiller stratégique Claude Laurent, conseiller stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Orientations et réponses à la consultation publique
10 rencontres	Comité organisateur du Forum (sous-comité) Bertrand Courtecuisse, D.O., président Anne-Julie Morand, D.O., administratrice Diane Lavergne, directrice générale Katia Decorde, responsable du marketing et des services aux membres Gorette Linhares, responsable des communications	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation du Forum Horizon 2022, le 13 mars 2021

COMITÉ PRIX RECONNAISSANCE

MANDAT : Le comité est responsable de l'élaboration des critères et de l'évaluation des candidatures pour les prix de reconnaissance et rayonnement de l'année. Il veille au dépôt de recommandations au conseil d'administration.

Nombre de rencontres / Collaboration virtuelle	Membres	Réalisations en bref
Collaboration virtuelle	Christian Bérubé, D.O. , vice-président Anne Canarelli, D.O., membre Sylvie Gaudin, D.O., membre Gorette Linhares, responsable des communications	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse ayant mené au report des prix Reconnaissance et Rayonnement et à la proposition d'une nouvelle formule pour 2021-2022.

Rayonnement et collaboration

Recherche

E-Base

Soucieuse de collaborer au rayonnement de la recherche, Ostéopathie Québec collabore à titre de courroie de transmission à la recherche E-Base. De février à avril 2021, 4 sollicitations à des fins de recherche sont acheminées aux membres de l'association.

E-Base est une étude sur les connaissances, les compétences, les croyances et les obstacles en ce qui concerne la pratique fondée sur les données probantes des ostéopathes/praticiens manuels ostéopathiques menée par un groupe de chercheurs du Canada et des collaborateurs internationaux. L'étude fournira des informations utiles pour le développement des programmes d'études pour les écoles privées et publiques ainsi que pour les cours de formation post-graduée.

Conseil interprofessionnel

Le 2 juin 2021, Bertrand Courtecuisse, D.O., président d'Ostéopathie Québec participe à une recherche sur le système professionnel à l'invitation du Conseil Interprofessionnel du Québec. La recherche vise à mieux comprendre l'historique des dossiers et les attentes des groupes qui aspirent à la professionnalisation, ainsi que les défis entourant leurs champs d'exercice, leurs capacités d'action et la protection du public.

Fédération canadienne des ostéopathes FCO

Depuis quelques années, les représentants d'Ostéopathie Québec à la FCO étaient Marc Gauthier et Jad Khoury. Ces derniers ont terminé leur mandat en janvier 2021 et nous les remercions chaleureusement de leur implication.

Afin d'assurer une transition des dossiers, Ostéopathie Québec nomme, en décembre 2020, une nouvelle représentante, Anaïs Beaupré, membre du conseil d'administration et trésorière.

Il faut souligner que Bertrand Courtecuisse, en raison de son rôle de président d'Ostéopathie Québec, s'est aussi impliqué étroitement dans plusieurs dossiers stratégiques de la FCO dont : la taxation des soins ostéopathiques, le dossier des standards canadiens et la planification stratégique de cette organisation.

Au sujet de la planification stratégique de la FCO, notons que lors de leur dernière assemblée générale annuelle, en février 2021, le document n'a pas été adopté et qu'il sera de nouveau soumis aux membres en 2022. Soulignons aussi la nomination de Christal Geier à titre de présidente à l'occasion de cette AGA.

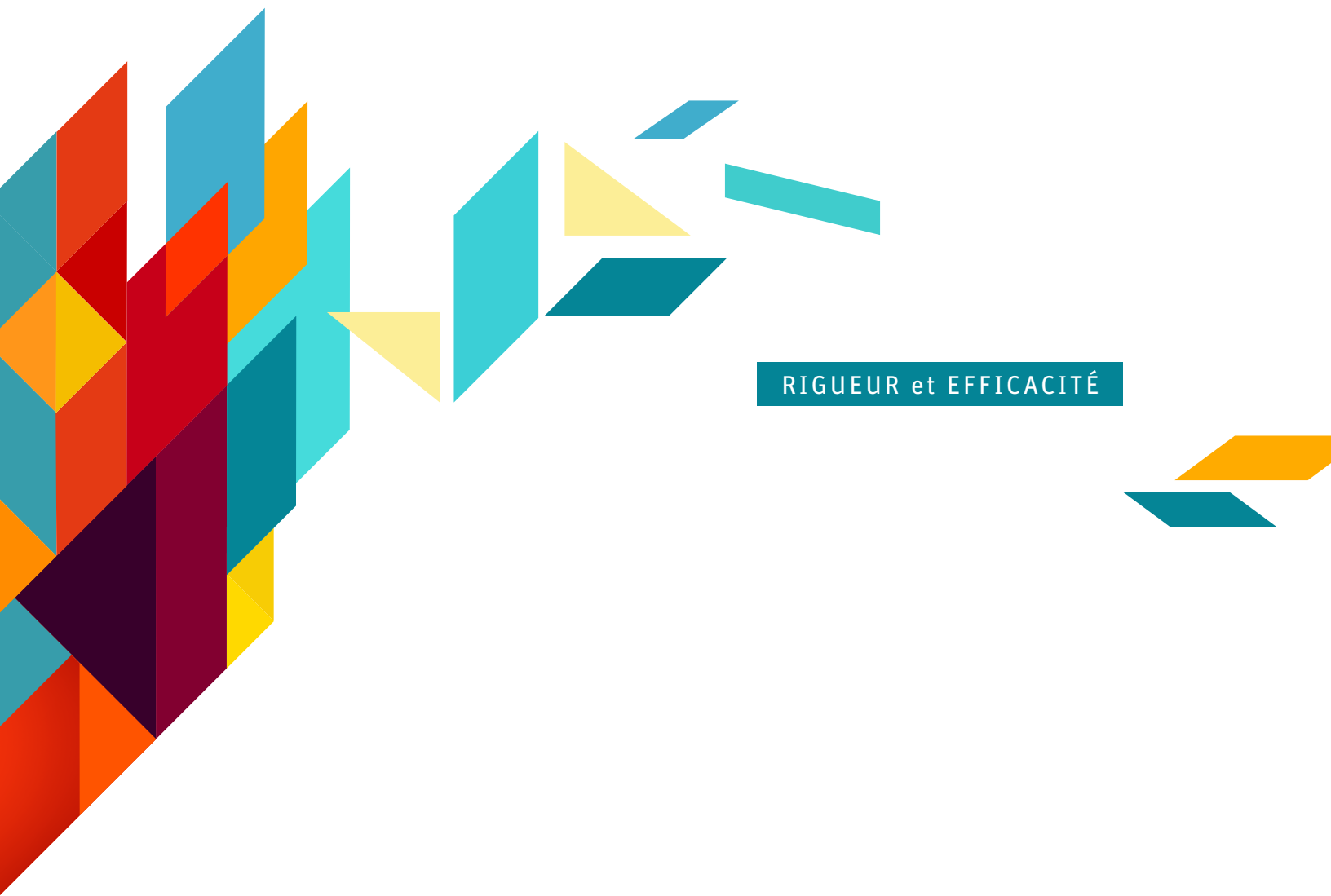
Enfin, ajoutons que la Fédération a notamment collaboré avec la Fédération européenne des ostéopathes pour le développement de la profession en plus d'œuvrer à des guides d'évaluation des écoles canadiennes en matière d'éducation et à un groupe encadrant et faisant la promotion de la recherche en ostéopathie.

OIA

Le 19 mai 2021, Bertrand Courtecuisse, président, participe à l'assemblée générale annuelle de l'Alliance internationale d'ostéopathie/Osteopathic International Alliance (OIA) à titre de membre partenaire. L'Alliance internationale d'ostéopathie est vouée à l'avancement de la profession ostéopathique dans le monde.

Notons que pour une seconde année consécutive, en raison de la pandémie, OIA annule son congrès annuel auquel nous avons l'habitude de participer.





RIGUEUR et EFFICACITÉ